

VOLET 2 / ACHAT DE MATÉRIEL DURABLE

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

20202021

[RLSSAGUENAYLACSTJEAN.COM
/SUBVENTION](http://RLSSAGUENAYLACSTJEAN.COM/SUBVENTION)

PÉRIODE ESTIVALE : 1^{er} avril au 30 novembre 2020

PÉRIODE HIVERNALE : 1^{er} décembre 2020 au 31 mars 2021

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Admissibilité	<ul style="list-style-type: none">● Cette aide financière s'adresse aux :<ul style="list-style-type: none">○ Organismes à but non lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies;○ Coopératives en vertu de la Loi C-67.2;○ Municipalités, aux villes et aux MRC;○ Établissements d'enseignement publics et privés.
Conditions	<ul style="list-style-type: none">● Respecter les critères du RLS et être conforme (dates limites, formulaire à retourner, facture, etc.);● S'assurer que l'organisme a présenté un seul projet dans le cadre du présent appel;● Chaque projet présenté par un organisme est unique, un même projet ne peut être déposé par plusieurs organismes;● Remettre une ou des soumissions qui correspondent à la liste détaillée des items convoités.
Montant	<ul style="list-style-type: none">● Maximum de 3 000 \$ par projet.
Modalité du versement	<ul style="list-style-type: none">● L'organisme devra fournir la (les) facture correspondante, en tout point, à l'aide financière accordée. Il recevra le montant accordé suite à la validation des preuves d'achat.● Réaliser les achats dans la période souhaitée;
Non admissible	<ul style="list-style-type: none">● Le projet ne respectant pas la date limite de dépôt de projet (28 février 2020);● La demande dépassant la limite totale de 3 000 \$ avant les taxes;● Les dépenses destinées exclusivement à un citoyen ou à un participant (ex. : articles promotionnels, prix de participation, bourse, etc.);● Les dépenses engagées avant la date de confirmation du financement;● L'achat de vêtements;● L'achat de nourriture;● Les frais de livraison et d'installation de matériel ou équipements;● Les taxes;● Les dépenses pour les installations fixes n'encourageant pas le jeu actif;● Les projets recevant déjà du financement du RLS et du MEES¹. <p>¹ À l'exception du financement octroyé dans le cadre de la mesure 15023 – À l'école, on bouge au cube!</p>

****Important : Enregistrer le formulaire avant de le remplir****

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ET DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Nom de l'organisme :				
Adresse :				
Ville :		Code postal :		
Téléphone :				
Nom de la personne responsable :				
Courriel :				
Catégorie :	Milieu scolaire	Plein air estival	Plein air hivernal	Autres

3. DESCRIPTION DU PROJET

Nom du projet :	
Description du matériel convoité et l'utilité de celui-ci dans le milieu :	

Comment le matériel sera-t-il rendu accessible et disponible gratuitement au plus grand nombre de personnes? Par quel moyen et à quelle fréquence?

Nombre de participants prévu (estimation) :

Jeunes :

Adultes :

Aînés :

5. LISTE DE VÉRIFICATION DU DEMANDEUR

- L'organisme demandeur a pris connaissance du document d'information du *Programme de subvention en matière d'activité physique 2020-2021* et a vérifié les conditions d'admissibilité;
- L'organisme demandeur n'a pas présenté un autre projet dans le cadre du présent appel;
- L'organisme demandeur a fourni une soumission qui correspond à la liste détaillée des items convoités (p.3) et l'a jointe à la présente demande;
- La présente demande ne dépasse pas les 3 000\$ avant taxes. Toute demande qui excède ce montant ne sera pas analysée;
- La demande a été rédigée en format électronique;
- Le formulaire de demande est acheminé au RLS avant le 28 février 2020. Un accusé vous sera envoyé pour confirmer la réception de votre formulaire ;

Si vous ne répondez pas à toutes ces conditions, votre demande sera rejetée avec la mention « Ne se conforme pas aux exigences du programme »

6. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET LE RETOUR DU FORMULAIRE

Communiquer avec le RLS et demander l'agente de développement en loisir qui est responsable du Programme de subvention en matière d'activité physique :

Yolaine Simard, agente de développement en loisir
Regroupement loisirs et sports - Saguenay-Lac-Saint-Jean
414, rue Collard Ouest
Alma (Qc) G8B 1N2
Tél. : (418) 480-2228 poste 225
Courriel : agent.loisir@rls-sag-lac.org